

## **Matériaux et objets en contact avec les denrées alimentaires – Matières plastiques soumises à des limitations – Partie 7 : Détermination du monoéthylène glycol et du diéthylène glycol dans les simulants : NF EN 13130–7, Août 2004**

### Boutique AFNOR

La présente partie de cette norme européenne spécifie les méthodes de détermination du monoéthylène glycol et du diéthylène glycol dans les quatre simulants traditionnels eau, acide acétique à 3 % p/v, éthanol à 10 % v/v et huile d'olive (ou des substituts reconnus d'huile de tournesol ou un mélange de triglycérides synthétiques).

Ces méthodes permettent de déterminer séparément ou en association, le monoéthylène glycol et le diéthylène glycol dans les simulants, à la limite de migration spécifique SML (T) de 30 mg/kg.

**Mots-clés : polymère ; plastique ; contrôle de conformité ; essai de migration spécifique ; monomère**

---

**Fichier(s) joint(s) (0):**

**Article(s) relatif(s) (0):**

**Lien(s) externe(s): (0):**